

PROMÉTHÉE

REVUE MENSUELLE

Le Numéro } FRANCE: 3 fr.
 } ETRANGER: 5 fr.

ABONNEMENT

Un an 30 francs.

Etranger 50 francs.

Organe de
défense nationale
des Peuples
du

CAUCASE

GÉORGIE
AZERBAIDJAN
CAUCASE DU NORD

de l'Ukraine et du Turkestan



Directeur : Georges Gvazawa

SOMMAIRE

Litvinov à Royat	G. G.
La Perse et les Soviets	Hilal Münschi
Origine de l'art ukrainienne	Ch. de Peyret-Chappuis
Au Turkestan	M. Tchokaef
Idéologie de la lutte	***
La cour fédérale	VI. M.
La famine en U. R. S. S.	H. M.
Le pétrole	Aph.
Revue de la presse*.....	***
Chronique.	

Direction & Administration :
4, Villa Malakof - PARIS (16°).

PROMÉTHÉE

Organe de Défense Nationale
des Peuples du Caucase, de l'Ukraine
et du Turkestan

Litvinov à Royat

Après les éclatants succès diplomatiques qu'il a remportés en marge de la Conférence de Londres, M. Litvinov se trouve à Royat, petite ville d'eaux en Auvergne. Il serait malade, très malade paraît-il. Il se soigne avec énergie, car, nous assurent les journaux parisiens, quinze années d'efforts ont altéré sa santé... M. Trotski serait aussi malade, très malade, et le proscrit de l'île Prinkipo se retrouve à Royat.. M. Souritz, ambassadeur soviétique à Ankara serait aussi malade, très malade, et c'est toujours à Royat qu'il cherche un soulagement.

C'est une courte tragédie historique.

La situation générale de la Russie soviétique est connue : tout craque, tout s'en va, tout menace d'ensevelir les dirigeants de Moscou sous les décombres de l'effondrement général. Que faire ? On s'est souvenu de Trotski, le grand organisateur de l'armée rouge. Pouvait-il rester à l'écart dans ces heures tragique ? Ne devait-il pas accourir pour sauver la situation ou partager le sort de ses camarades, ses compagnons d'armes d'autrefois ? Malgré les démentis réitérés dans les journaux bolchevisants, il est certain qu'une entrevue a eu lieu entre l'envoyé de Staline et le proscrit de Prinkipo. La conversation a dû être longue, pénible, pleine d'amertume et de haine. Le talent diplomatique de M. Litvinov a-t-il réussi à calmer l'âme meurtrie et déchirée de l'ancien dictateur ? L'a-t-il convaincu de la nécessité d'oublier toute l'injustice qu'on lui avait infligé et de prêter main forte à son heureux rival « dans l'intérêt supérieur de l'humanité ? » L'on n'en sait rien.

Mais la courte tragédie comporte une leçon. Elle démontre une vieille vérité... C'est que la vie est plus forte que la doctrine. Lénine avait conçu une œuvre grandiose de contrôle des forces de la vie. Maintenant ce sont ces forces qui débordent et menacent d'emporter tout l'édifice construit après tant d'efforts, de sang et de sacrifices. L'Union soviétique s'effrite, se dégonfle et se rétrécit. Pour s'en convaincre on n'a qu'à jeter un coup d'œil rapide sur la situation générale.

La Perse et les Soviets

Ces derniers temps la presse européenne a porté une attention toute particulière sur la tension de plus en plus aigüe des relations irano-soviétiques. Bien que cette tension s'explique officiellement par l'apparition de certaines difficultés dans les rapports commerciaux entre ces deux pays, il n'en est pas moins vrai que ces divergences ont aussi un caractère essentiellement politique.

L'on sait que les discussions survenues récemment entre la Perse et l'Angleterre au sujet du pétrole furent promptement liquidées à la satisfaction générale des deux parties. Cet heureux résultat permit aux deux Etats de rétablir leurs relations normales. Lorsque ce conflit commença à surgir, les grands organes de la presse mondiale se mirent à écrire que l'intrigue soviétique n'était pas sans jouer un rôle dominant dans cette affaire. L'on y disait également que Moscou qui, des années durant causait de grands dommages au commerce persan et qui menait dans toute la Perse, plus particulièrement dans sa partie septentrionale une incessante propagande, profitait à présent des conflits pétrolier pour aggraver, de ses propres forces, la tension irano-anglaise.

En dépit de ces efforts, la situation politique de ces derniers mois montre clairement l'échec de la diplomatie soviétique dans les relations irano-anglaises.

Au lieu de voir s'accuser davantage la tension irano-anglaise, le Gouvernement soviétique s'est trouvé en présence d'une tension créée par lui-même entre Moscou et Téhéran et

comme le fait si bien remarquer la presse allemande, la diplomatie moscovite a dû capituler devant la diplomatie britannique.

L'un des grands journaux de la Suisse, le « Neue Zürcher Zeitung », consacre tout spécialement un article aux relations irano-soviétiques; on lit notamment ce qui suit dans le No du 11 Mai:

« Les relations commerciales irano-soviétiques ont atteint un point critique. Les négociations en ce qui concerne le nouvel accord commercial sont suspendues. Les deux gouvernements ont simultanément défendu à leurs ressortissants de pêcher sur la Caspienne. L'on sait que depuis fort longtemps la Perse septentrionale se trouve sous l'influence russe.

Bien que le monopole du commerce ait été établi en Perse, le Gouvernement persan avait néanmoins autorisé le Gouvernement soviétique à importer de nombreux produits de ses fabriques. Certains d'entre eux jouissaient même de privilèges exclusifs. Mais par suite des incessantes plaintes que des marchands persans élevaient contre les soviets, les bolcheviks finirent par perdre toutes leurs positions. C'est pourquoi, désireux de soustraire le commerce de la Perse septentrionale à l'influence des soviets le Gouvernement de Téhéran construit une route automobile de Tabriz en Irak, par le Kurdistan. Dans le même temps le Gouvernement persan s'efforce d'obtenir la création d'un port franc à Beyrouth pour les besoins de ses marchandises. Cependant, il ressort des dernières informations re-

ques que le Gouvernement persan a renoncé à son plan primitif de posséder un portfranc à Beyrouth ou à Isken-deroun, comme on l'a appris plus tard, mais qu'il a entamé des négociations avec la Turquie afin de créer ce port franc à Dortyol, ville du littoral, que le Gouvernement d'Ankara construit à cette intention.

Dans sa lettre du 29 avril, adressée par le président de l'«Anglo-Persian Oil Company», à tous les actionnaires de cette compagnie, Sir John Cadman souligne que le nouvel accord avec la Perse est basé sur le droit et la justice et il ajoute que l'étendue de la concession, au 31 Décembre 1937 doit égaler 100.000 milles ?

De son côté la compagnie anglaise s'engage à payer au Gouvernement persan la somme annuelle minimum de 750.000 livres st.; en outre, ladite compagnie s'engage à verser à la trésorerie persane, au cours des quinze premières années la somme de 230000 livres st., et au cours des quinze années qui suivront la somme de 300.000 livres st. par an. La concession doit prendre fin en 1993.

Du fait de l'incident, le Gouvernement persan ayant subi de lourdes pertes, la Compagnie anglaise s'engage à payer au dit Gouvernement la somme d'un million de livres st.

Parlant des causes de la tension irano-soviétique, le «Berliner Börsen Zeitung», à la date du 27 Mai dernier, consacrait un long article à l'état des relations actuelles entre les deux pays; on lit:

«-Les marchands persanes se plaignent amèrement de la manière dont ils sont traités par les soviets. D'après ces plaintes il ressort que les représentations commerciales soviétiques achètent des marchandises d'origine persane au prix qui leur convient,

dans le temps même où les marchandises soviétiques importées en Perse sont taxées par les soviets à des prix très élevés.

En outre, l'importation de marchandises, telles que les étoffes et le sucre dont l'écoulement en Perse ne présente aucune difficulté, se trouve exclusivement dans la main des représentations commerciales, les marchands persans étant rigoureusement exclus du droit de vendre ces marchandises. Et c'est ainsi que les marchands persans sont obligés d'importer de Russie des marchandises dont la vente en Perse est liée à de grosses difficultés. En réalité ces marchandises sont en quelque sorte imposées aux marchands persans par les soviets, attendu qu'en vertu de l'ancien traité de commerce irano-soviétique lesdits marchands sont tenus d'accepter des organisations commerciales soviétiques, en échange des marchandises importées par eux en Russie soviétique les 10 % seulement du prix de vente desdites marchandises en valeurs, et quant au reste, c'est-à-dire aux 90 % à recevoir ils doivent se contenter de marchandises soviétiques, difficiles à écouler en Perse. Il est même arrivé plus d'une fois que les soviets ont refusé de payer les 10 % en valeurs, ainsi qu'il l'avait été spécifié dans le traité.

Dans leur désir enfin de ruiner la jeune industrie nationale persane, les soviets vendent, surtout ces derniers temps, les marchandises importées de Russie à des prix excessivement bas, c'est-à-dire à des prix de dumping. C'est ainsi que ces derniers temps les soviets ont importé en Perse une grande quantité d'allumettes à des prix extrêmement bas, dans le but de faire fermer les fabriques d'allumettes de Tabriz et de Kazvine. Et de fait, peu de temps après, la fabrique d'allumettes

de Tabriz qui occupait 500 ouvriers et qui fabriquait journellement jusqu'à 100.000 paquets d'allumettes dut se fermer.

Il est intéressant de signaler que le paquet d'allumettes soviétiques qui, avant la fermeture de la fabrique de Tabriz, se vendait 24 krans, vit son prix monter à 46 krans après sa fermeture.

Ces manœuvres commerciales, usitées par les soviets, ont obligé le Gouvernement de Téhéran et les marchands persans, à prendre des mesures contre des méthodes si déloyales des institutions soviétiques. C'est ainsi que l'annulation du traité de commerce iranien-soviétique du 17 octobre 1931 est envisagée: une active propagande à cet effet est menée aussi bien parmi les marchands persans que dans les institutions officielles persanes.

En attendant que cet événement se produise, il n'est pas sans intérêt de revenir sur le nouvel accord Anglo-Persan concernant les concessions pétrolifères. A ce sujet le journal «*F r ä n k i s c h e K ü r i e r*» du 25 avril consacre tout un article à cette importante question. Sous le titre «*L'accord Anglo-Persan est un coup porté à la Russie*», ledit organe insiste sur l'importance de l'accord Anglo-Persan sur les pétroles et sur les résultats désastreux que cet accord comporte pour les Soviets. Ledit journal énumère ensuite les points essentiels de cet accord. En voici un aperçu :

1° La Perse reçoit de l'«*Anglo-Persian Oil Company*» 21 % de dividende,

au lieu des 16 % d'auparavant.

2° La Perse reçoit en outre 2,5 % des bénéfices réalisés par les autres compagnies de naphthe faisant partie du consortium de l'«*Anglo-Persian Oil Company*».

3° La concession pour l'exploitation du naphthe est de nouveau prolongée d'une durée de 60 ans.

4° Le Chah de Perse a accordé le droit d'exploitation du naphthe dans le Nord de la Perse à la «*Anglo-Persian Oil Company*» pour une durée de 60 ans.

C'est ainsi que prend une fin cette lutte grandiose qui mit aux prises l'Angleterre, l'Amérique et les soviets sur la question des pétroles persans. Cette lutte a tourné à l'avantage de l'Angleterre et par cela même le naphthe soviétique a subi un échec sans précédent.

D'ores et déjà l'on envisage le transport du naphthe de la Perse septentrionale au moyen d'un pipe-line qui aboutirait à Haïfa.

L'approbation du nouvel accord sur les pétroles par le Chah de Perse a été obtenue grâce aux conseils de spécialistes étrangers ».

C'est dans les mêmes termes que la plupart des organes de presse d'Europe soulignent l'échec de la diplomatie soviétique en Perse.

Hilal Münschi.



Origine de l'Art Ukrainienne

Les lignes que nous publions ci-après sont extraites d'un ouvrage actuellement sous presse (1), et consacrées à l'« Art Plastique de l'Ukraine ». Ce livre, paraissant sous la signature de Charles de Peyret-Chappuis, présente un tout particulier intérêt en raison de la compétence de l'auteur en ce qui concerne les questions esthétiques, spécialement celles du proche Orient et le l'Est Européen. Il constitue, sous une forme volontairement succincte, le premier monument consacré à l'art ukrainien en son ensemble, c'est pourquoi nous sommes heureux d'en offrir les prémices à nos lecteurs.

Attestant l'étrange perennité d'un phénomène éternel, un temps asservis, souvent divisés, au sein de leurs querelles, parant à leurs dangers, les peuples constitués conservent, tout comme celle de leur langue, de leur race, la pureté de leur art. Plus encore que leur intégrité linguistique, ethnique. leur sens de l'harmonie, leur conception du beau subsiste, serpentant un instant au sein d'on ne sait quelles profondeurs, jaillissant encore en suprême ordonnance, pour révéler au regard du monde la vie, roulant un sang toujours nouveau en un corps invincible. Parfois, le conquérant s'arrête, regarde. Il considère, Romain, les temples de la Grèce; il s'étonne, admire. Admirant, il imite. Revanche du faible matériel sur le faible esthétique. Il adapte à sa force l'élégance attique, raccourcit les colonnes à l'image de ses jambes robustes : copiant les portiques, il les transpose dans l'arche des aqueducs, afin que ce avait encadré la marche de prêtresses scandées, conduisit l'écoulement d'eaux limoneuses, lentes, utiles à l'existence physique comme la religion du beau à la vie de l'âme. Athènes ainsi, soumise, irradiait une lumière méditerranéenne, puissante et pure, sur la ville des sept collines païennes, dans l'avenir appelées à devenir sous l'influence d'une civilisation plus orientale encore une immense chapelle élevée au culte chrétien. Seize, dix-sept siècles plus tard, l'architecte élevant une église, l'évêque souhaitant glorifier ses mystères, retrouveront la mesure païenne sous leurs compas, dans leurs plans. L'homme, pour vénérer ses dieux comme pour aimer son semblable, n'a point dépassé en grandeur l'hommage de la beauté par excellence, celle même que résume le canon classique... Comme Rome, et par Byzance, Kiev est méditerranéenne ; comme Rome, et avant Byzance, elle a connu l'attraction des arts attiques ; comme la Grèce elle-même, l'Ukraine a subi d'abord l'empreinte de l'Asie. Mais toujours implorant le soleil des civilisations, à mesure que leur centre se déplaçait d'un lent mouvement de l'Orient vers l'Occident, ce pays, d'abord tout pénétré des principes alexandrins, puis tout parsemé des somptueux apports de Constantinople, se tourne bientôt, au travers des invasions et des guerres, parmi les influences enchevêtrées des tribus nomades, conquérantes —

(1) Editions François, 9, Avenue de Taillebourg, Paris. Tirage de luxe, à nombre limité, textes en langues françaises et ukrainiennes, 100 reproductions photographiques. Un vol. in-4° couronne. Prix : 100 fr.

vers les pays maintenant héritiers du sceptre gréco-romain, les nations européennes de l'Occident.

Toutefois, ces influences diverses et successives, l'Ukraine ne les superpose pas en couches étrangères, croulant sous l'amas de matériaux que les flots lui apportent, comme au matin des tempêtes, les grèves jonchées. Elle ne les copie point en une seule, une servile imitation. Le folk-lore local riche, curieux, vivace, d'un caractère absolument personnel, refuse de s'abimer au sein d'une ambitieuse invasion. De tous temps, il subsiste dans le costume populaire, l'humble sculpture ornementale de la « khata » (maison rurale). Le plus souvent, ces apports se mêlent aux apports orientaux, ou du couchant, leur infuse un sang nouveau, un détail particulier. Parfois même, c'est le principe du terroir, d'origine populaire et nationale qui prédomine au sein des principes ajoutés, les supplante, ainsi que nous le pouvons observer en céramique et en architecture. Partout jonction, partout fusion : de cette inconsciente alchimie s'élabore une esthétique sans équivalent. L'art byzantin, l'art français, germanique se transforme ; il devient l'art ukrainien.

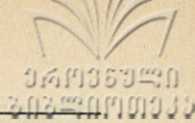
Remarquable faculté d'absorption d'un peuple en apparence empreint de nonchaloir, tout baigné de la douceur de son ciel, traversé par instant des tempêtes de sa mer ; peuple intelligent, sensible à la magie des couleurs plus qu'à celle de la forme, et que la proximité de la Grèce semble avoir pénétré d'un peu de la mesure et de l'équilibre classiques. Plus qu'en tout autre domaine, le maintien, malgré des conditions parfois meurtrières, et la survivance d'une forme d'art aussi particulière, prononcée, témoigne de la coordination et du pouvoir de résistance d'une nation par ailleurs favorisée en son climat, la production de son sol. Car nulle n'est plus fertile que la terre d'Ukraine, grenier d'Europe, nul n'est plus divers et riche que son sous-sol. A peine une nonchalante charrue a-t-elle égratigné le labour, une main nonchalante semé, fauché le blé, qu'une récolte s'engrange, abondante, lourde d'épis ployants. Ainsi s'explique le fait que l'art soit apparu dans ces contrées dès la plus lointaine époque. Les jours sont longs, sereins, la beauté naturelle incite à la beauté créée. Seuls, les peuples que le souci d'une animale subsistance ne courbe point sans cesse en un labeur sans esthétique ; ou ceux, tels la Grèce ou l'Inde, qu'une organisation sociale à base de castes libère de ce soin, en le confiant à certaines couches sociales, peuvent donner à leur vie morale, spirituelle ou artistique un tout particulier développement.

L'histoire ukrainienne ne remonte point quant à l'art aux seuls Scythes qu'on lui attribue communément comme ancêtres. Il y a une préhistoire artistique de ce peuple, des races qui déjà, depuis l'âge paléolithique, balaient en leurs migrations ces contrées éternellement sillonnées, s'installent en ces plaines, ces vallées, y vivent, meurent. Ainsi, creusant le sol, découvrirait-on, richesse minière nouvelle et d'une valeur plus grande, les ossements de peuplades disparues, entremêlés d'objets usuels, de bijoux d'une importance artistique non moins indéniable que leur richesse archéologique.

La période paléolithique en elle-même ne laisse que des pierres taillées,

ébauches informes : point d'art, point d'ossements. C'est à l'âge néolithique qu'apparaît un peuple, pour la première fois sédentaire, établi entre le Dnieper et le Danube, de race indo-européenne. Deux mille ans avant l'ère chrétienne, cette civilisation, contemporaine des premières cultures basques, et dénommée trypillienne, en raison des premiers vestiges découverts à Trypilla, localité des environs de Kiev, nous offre des céramiques d'une grande richesse de décor et de couleur, où dominent les teintes jaunes, brunes, rouges, noires, blanches, qui s'enroulent de spirales, de méandres, alternent dans les fouilles avec des statuettes d'argile figurant d'humaines ou d'animales représentations. L'interprétation géométrique de la flore, de la faune dont cet art fait montre témoigne de la filiation de civilisations contemporaines, de cultures plus anciennes. Devançant les empires d'Assyrie, de Babylonie, la Mésopotamie, au cinquième millénaire avant notre ère, connut la civilisation proto-élamique, plus tard continuée par celles de Sumer et de l'Égypte, et dont se rapproche curieusement la culture trypillienne. Un autre foyer apparaît en Anatolie, en Syrie : foyer hittite ; enfin, à des temps moins lointains, c'est l'ère égéenne que rappellent les céramiques de Trypilla. Par cette pénétration, nous voyons pour la première fois s'affirmer l'existence d'influences étrangères, multiples, au sein de l'art ukrainien. Si complexes et confuses que soient les questions d'influences dans le domaine esthétique, si fertiles en embûches traîtresses, par les pièges tendus aux esprits avides de coordination — telle cette svastika existant à la base de la quasi totalité des arts populaires, retrouvée chez les Incas comme chez les Normands, les Basques, ou les peuples d'Orient, et qui n'est sans doute qu'une création spontanée et coïncidente de ces races — on ne peut nier qu'une source commune n'alimente Trypilla avec les grands foyers orientaux de culture. Sans doute, la poterie élamite, tout à la fois ancêtre et inspiratrice, fournit à ses voisins, ses héritiers, les principes de leur esthétique...

Aparaissent les Scythes. Vêtus de vestes courtes, de braies étroites, ils parcourent sur de petits chevaux l'Asie Mineure, la Palestine, se répandent jusque dans les Balkans. Ils brandissent leurs arcs cambrés, y fichent une flèche meurtrière. Cruels, leurs mythes sans clémence commandent aux funérailles un cortège de morts. Peut-être ne constituent-ils point une race. Le terme de Scythe représente aux yeux des Grecs ce que le vocable « barbare » peindra plus tard aux regards des Romains : il signifie étranger, indigène. Ces Grecs, vers le même temps, s'installent au bord du Pont-Euxin. Des poteries, des bijoux, des étoffes de Sparte, d'Athènes, des îles, envahissent Tyras, Olbie, Théodosie : l'art hellène, quelque peu modifié, se mêle et s'infuse à l'art scythe plus vivace à mesure que l'on s'éloigne du littoral. Peuple guerrier, le premier art naît de la guerre, ses premières manifestations sont belliqueuses. Les poignards, les flèches, les arcs avant même les instruments de parure, de vie, s'ornent et s'affinent. Les premiers essais de création du beau se portent naturellement vers l'essentielle et dominante caractéristique d'une race. Quelques siècles plus tard, nous verrons, sous l'effet d'une extraordinaire rénovation religieuse, la croix supplanter l'épée, la peinture comme la sculpture figurer le ciel, ses saints, son Dieu ; l'art tout entier s'orienter vers le mystique comme, à notre époque, règne par excellence de l'intellectualité, il s'oriente vers la beauté pure et dépouillée de tout apport affectif, c'est



à dire vers l'abstraction simple, simple création de l'esprit. Les « kourganes » ou tertres funéraires couvrant les sépultures scythes, renferment encore des bijoux, des vases. L'ornementation, géométrique et compliquée, témoigne d'un but uniquement décoratif. Le décor s'adapte étroitement au profit, à l'usage de l'objet. Usant d'une forme animale et stylisée, elle courbe le cheval, l'élan, l'oiseau, afin que d'élégants volumes s'incurvent ou s'enroulent, épousent étroitement le vase, l'applique qu'ils ornent... Similitude frappante de ces principes et de ceux de l'âge de bronze en Sibérie, apports d'éléments décoratifs persans, parenté avec l'art chinois, nippon, l'Asie encore, bien plus développée que l'Europe, dispense aux peuples l'admirant les prestiges de sa culture.

Au II-ème siècle de notre ère s'évanouissent les Scythes : des peuplades nouvelles occupent leur sol, tout gonflé de leurs tombeaux, jusque là tondus de leurs troupeaux paissant. Jusqu'au IV-ème siècle, l'Ukraine, couloir et transition entre deux continents, va sans cesse recevoir un flux et reflux de hordes tour à tour vaincues, triomphantes. Par sa situation géographique, ce pays appelle l'invasion ; par sa fertilité, il retient, attache l'envahisseur. De là les étranges vicissitudes de son histoire. Ce sont les Huns, les Goths, les Khazars ; ce sont les Slaves. Jaillis du centre de l'Europe orientale, ceux-ci déjà souhaitent ce fixer en ces terres noires et grasses : ils les doivent sans cesse disputer aux nomades apparaissant, d'évastateurs, à l'horizon, s'évanouissant en une gloire de poussière, de meurtre, après massacres et pillages. Ils résistent aux Bulgares, au Magyars. Sans cesse combattant, leur bravoure s'exerce, leur sens belliqueux s'accroît. Installés et résistants, ils ne quitteront plus ces parages ; témoignages de leur force, symboles de leurs victoires, ils y construisent des villes. Puis des Scandinaves, ou Varègues, apparaissent au VIII-ème siècle. Marchands, ils vont marchandant entre leur patrie et Constantinople. Certains s'arrêtent à Kiev naissante, peu à peu devenant le centre politique de l'Ukraine. Le pays lentement se tourne vers Byzance.

Chacun des peuples, toute tribu fondant un éphémère établissement sur les rives du Boristhène y laisse outre des dévastations, des enfants transmettant aux générations futures un type complexe, quelques vestiges d'un art divers. Les Goths abandonnent leurs lourds bijoux d'argent ou d'or pavés de grenats, cloisonnés, leurs fibules à tige plate, terminée par une plaque ornée de rayons, d'oiseaux fantastiques et de proie. Art gothique ou « mérovingien » qui n'apporte aucun élément nouveau, mais un malhabile souvenir de la Perse... Peu de choses subsiste des Ruthènes païens. Seules, de curieuses et fort belles statues, figures de femmes très stylisées et témoignant d'un sens des volumes remarquable, que l'appellation populaire et pittoresque dénomme « bonnes femmes de pierre » subsistent un peu partout, fichées dans les kourganes. Elles ne sont point slaves, peut-être mongoles : leurs faces rongées renferment un mystère encore indéchiffré. Les temples élevés à la gloire des divinités ruthènes sont entièrement détruits. Quelques descriptions du X-ème siècle nous les peignent polychromes, lourds des pierreries de l'Orient, supportés de colonnades à têtes humaines, baignés d'encens, de myrrhe. Les dieux étranges, épouvantables, dont quelques-uns retrouvés en Galicie, sont polycéphales, sculptés de bois, cuirassés de métal. Péroune avait le visage d'or, la che-

velure d'argent... Les poteries, faites au tour, s'enroulent de lignes brisées, lointain écho de l'art proto-élamique. L'orfèvrerie reflète l'influence multiple des peuplades gothiques, scandinaves, quelques fibules toutefois, plaques ajourées et décorées, sont d'un type original à l'Ukraine : ces traditions d'art, léguées aux Ruthènes par leurs prédécesseurs, et, comme toujours incorporées à des éléments qui leur appartiennent en propre, constituent la base même de l'art populaire, conservé jusqu'à nos jours par les Houtsouls des Karpathes.

Charles de Peyret-Chappuis.

A u T u r k e s t a n

L'activité des nationalistes

Les derniers journaux arrivés du Turkestan signalent non sans une certaine inquiétude « l'activité extraordinaire des nationalistes » dans toutes les républiques nationales du Turkestan. Cet « activisme » se manifeste sous différentes formes : tantôt on remarque que les « agents nationalistes » se trouvent occuper des postes de commandement dans les kolkhoz où ils arrivent à déformer la politique rurale du Gouvernement, tantôt les agents nationalistes « se glissent dans les organes centraux du pouvoir et du parti » et déforment « toute la politique nationale du Gouvernement soviétique ; tantôt enfin ces mêmes agents nationalistes sont parvenus à empêcher cette année encore l'exécution du plan d'ensemencement du coton, etc. En un mot, il n'existe point d'organe du pouvoir, ni de cellule de parti où ne se seraient point glissés « des agents malfaisants de la contre-révolution nationale ». Mais ce qui inquiète le plus le gouvernement soviétique, c'est que les « agents nationalistes » ont réussi à se glisser dans les murs des établissements d'enseignement supérieur du Turkestan. Le journal de Tachkent, la « *Pravda Vostoka* » a consacré trois

articles à cette question : articles du certain S. Tchernik (« *Pravda Vostoka* » du 1^{er} juin) de K. Abdinov (N° du 8 juin) et discours du secrétaire du parti communiste d'Ouzbékistan, M. Ekmal Ikramov prononcé à la réunion de l'active des écoles supérieures de Tachkent. (N° du 9 juin). D'après lesdites personnalités soviétiques il n'est presque pas d'école supérieure au Turkestan qui ne souffre plus ou moins de « cette maladie du nationalisme turkestanais ». Les établissements supérieurs les plus atteints de cette maladie seraient : l'académie industrielle d'Asie Central à Tachkent, l'académie pédagogique au Tadjikistan, toute une série d'écoles supérieures à Samarkande... A l'académie industrielle d'Asie Centrale, par exemple, l'étudiant Cha-Abdourassouliev, menait depuis près d'un an la plus active campagne antisoviétique parmi les étudiants qu'il réunissait autour de lui, dressant les étudiants turkestanais contre le pouvoir soviétique, les engageant à se préparer à la lutte pour la séparation du Turkestan d'avec la Russie...

L'activité antisoviétique et antirusse est extrêmement développée dans les écoles

supérieures de Samarkande. Dans ces établissements les étudiants — turkestanais travaillaient en plein accord avec les professeurs turkestanais. A l'Académie pédagogique du Tadjikistan, le professeur Begtachi engageait les étudiants pendant ses cours de littérature à apprendre attentivement les œuvres : des écrivains turkestanais de l'ancien temps ; par contre il n'admettait pas qu'on étudie les écrivains soviétiques, non seulement turkestanais, mais aussi russes, y compris Maxime Gorki. Le professeur Begtachi menait encore une agitation politique ayant pour but de discréditer le pouvoir soviétique et la politique nationale soviétique en particulier... Au Kirghizistan, l'écrivain Tanystanov réunissait autour de lui la jeunesse à des « soirées-littéraires académiques » et menait parmi eux une propagande contre l'idéologie bolcheviste. La pièce écrite par Tanystov, faisait l'éloge des anciens héros kirghizes, de ceux que les bolcheviks désignent sous le nom de « féodaux — bandits »... Au Turkmenistan, le chef des Editions d'Etat turkmènes, écrivain lui-même, M. Koumouch Ali Boriev retient l'impression des nouveaux auteurs soviétiques pour imprimer et diffuser les œuvres des écrivains turkestanais devenus populaires parmi les masses du fait des tendances antisoviétiques et antirusses de leurs œuvres.

Tout cela, écrivent les bolcheviks, suffit pour démontrer que les nationalistes s'efforcent de se saisir des organes du front culturel afin de remplir la forme nationale de culture d'œuvres bourgeoiso-koulakes, d'influencer la nouvelle génération dans un esprit nationaliste et de préparer ainsi leurs propres cadres... »

Cette constatation de la presse soviétique est d'un grand intérêt. L'on pourrait croire que toute l'atmosphère antisoviétique « en a été éloignée et que dans

l'esprit des jeunes gens qui jusque là n'avaient rien vu d'autre que les écoles soviétiques et qui n'avaient connu le monde extérieur que d'après les brochures bolchevistes, un poison d'anti-nationalisme leur était constamment versé. Il fut un temps où on bourrait le crâne de ces jeunes gens en leur racontant que Lénine est un « *prophète véritable* », un *prophète supérieur à Jésus et à Mahomet*. Or, parmi cette jeunesse, apparaît soudain un groupe, fort important, lequel se dresse contre la théorie bolcheviste et contre le pouvoir soviétique et le « léninisme ». A la propagande d'internationalisme, la jeunesse turkestanais répond par une propagande de nationalisme. Les bolcheviks essaient d'expliquer ces faits par l'influence de l'agitation menée par les représentants du nationalisme turkestanais, cachés à l'étranger, aussi sans aller chercher leurs mots, ils injurient « les agents des nationalistes » d'expressions ordurières, les accusant d'être « au service des impérialistes d'Occident... ».

De toute évidence, le sentiment national a bien certaines particularités qui lui permettent de se manifester, en dépit des couches de mensonges accumulés par les bolcheviks... Mais il est aussi des causes visibles qui expliquent pourquoi parmi la jeunesse turkestanais le nationalisme commence à jeter des racines, surtout après le premier plan quinquennal. Les bolcheviks se gardent bien de parler de ces causes, bien qu'elles leur soient connues. Ces causes résident dans le caractère même de la politique nationale soviétique au Turkestan qui, sous le voile de la fraternité internationale devient de plus en plus ouvertement russificatrice. Il n'est pas jusqu'à la question de la « *nationalisation des appareils de direction gouvernementale* c'est-à-dire, des organes qui selon l'esprit des premiers décrets du pouvoir soviétique à ce sujet devaient

n'ont pas été autorisés à s'occuper de leur métier ; ils ont été dispersés de part et d'autre.

Mais voici des chiffres plus éloquentes encore : à la gare d'Alma Ata où les opérations de « nationalisation » ont atteint un degré bien plus intensif l'on compte 170 kazaks sur un ensemble de 518 travailleurs. Sur ce nombre la plupart sont de simples manœuvres, de simples ouvriers, des gardiens, des domestiques. Dans la capitale du Kazakhstan, à ladite gare d'Alma-Ata, non seulement le chef de gare n'est pas kazak, pas plus que son adjoint, mais ces derniers ne sont pas même admis comme caissier, comme aiguilleur ; tous ces emplois sont réservés aux Russes.

Le Comité Central exécutif du Kazakhstan et le Comité Central du parti communiste ayant chargé la direction du Turksib de faire un plan de « nationalisation » du chemins de fer, cette dernière s'en acquitta de manière suivante :

Au 1^{er} janvier 1934 la « nationalisation » du Turksib doit atteindre 57%, et voici de quelle manière :

Les ouvriers et les manœuvres kazaks doivent constituer les 84% du plan.

Les cochers, les domestiques et les commissionnaires kazaks constitueront les 85% de l'ensemble.

L'administration en comptera 16,2%.

Dans le même temps, l'administration du chemin de fer compte faire venir de Russie 2.119 employés et ouvriers parmi lesquels 185 seront affectés aux postes de graisseurs, de conducteurs, d'aiguilleurs, etc.

Le « *Sotsialdi Kazakstan* » souligne tout particulièrement la « nationalisation » de la coopérative du chemin de fer. D'après le système « d'alimentation d'Etat » soviétique et du fait des rapports qui existent entre nationalités, la composition nationale des employés de la coopération au Turkestan a une importance capitale. C'est ainsi que sur

le Turksib, chemin de fer kazak, au 1^{er} mai l'on comptait *un seul kazak faisant un stage dans la coopération et deux gardiens sur 61 employés*. Faisant connaître les chiffres ci-dessus en ce qui concerne la « nationalisation » du Turksib, le « *Sotsialdi Kazakstan* » s'abstenait de tout commentaire. Il est vrai que pour les lecteurs de ce journal au Turkestan, tout commentaire est inutile tous comprennent parfaitement le sens de ces chiffres qui sont des témoignages d'importance de la politique nationale des soviets. Toutefois les lecteurs de « *Prométhée* » ont besoin de quelques explications en ce qui concerne les chiffres fournis par le « *Sotsialdi Kazakstan* ». Il faut savoir que dans les écoles soviétiques, plus particulièrement techniques dans ce qu'on appelle écoles techniques, écoles d'usines et fabriques sont amenés les enfants des « prolétaires » et des kolkhoz, c'est-à-dire les enfants de ceux que le Gouvernement estime être son appui. Dans les prospectus publiés annuellement au moment de la rentrée des classes sur les règlements pour être admis dans les écoles techniques supérieures telles que celles déjà citées : Académie industrielle, académie pédagogique, etc. l'on peut trouver toutes explications en ce qui concerne l'origine sociale de ceux qui ont droit à être admis. Et voici que les jeunes turkestanais ainsi choisis selon cette caractéristique et destinés à occuper les places réservées pour eux à la sortie desdites écoles dans « L'appareil de direction nationalisé » sont nettement refusés et abandonnés à leur propre sort. *Rien d'étonnant en ce cas que leurs regards se tournent vers l'opposition antisoviétique*. Dans le même temps, les jeunes turkestanais d'origine pauvre et prolétarienne fréquentant lesdites, écoles deviennent suspects de « contre-révolution nationale » du fait que, se préparant à leur activité future, ils témoi-

gnent de l'intérêt à l'étude du passé de leur pays.

Et en vérité que serait-ce que ces pédagogues, ces professeurs de littérature et d'histoire du Turkestan s'ils ne s'intéressaient aux anciens écrivains du Turkestan, à l'ancienne littérature turkestanais, à l'histoire du Turkestan. Il n'existe encore point de recherches « bolchevistes » dans ce domaine. La « lumière léniniste » n'a pas eu le temps jusqu'à présent de diriger ses rayons sur Mir Ali Chir Nevai, sur Mahtoum Kouli, sur Abaï. C'est pourquoi les turkestanais s'adressent directement aux sources, qu'ils étudient ces auteurs d'après les textes originaux. Et cela suffit pour que les jeunes étudiants soient l'objet de brimades, d'exclusion des dites écoles ; qu'ils soient privés du droit de poursuivre leurs études, déportés dans de lointaines régions de Russie.

Qu'on veuille bien se rendre compte qui sont ces « contre-révolutionnaires », d'où ils viennent, dans quel milieu social se recrutent ces « agents du nationalisme turkestanais » ?

La réponse est nette : *de milieux pauvres et prolétariens de ces milieux parmi lesquels les bolcheviks cherchent un « appui ».*

Cela explique pourquoi, la « contre-révolution nationale » qui a élu domicile au sein même des écoles supérieures soviétiques, est la maladie la plus dangereuse qui soit pour le pouvoir soviétique au Turkestan. Et dans le même temps cette « contre-révolution nationale » est un témoignage des plus édifiants, des plus éclatants de cette politique russificatrice et impérialiste que les bolcheviks de Moscou mènent au Turkestan sous le drapeau de « l'internationalisme ».

M. Tchokaï-Oghly.

Idéologie de la Lutte

**des peuples asservis de Russie, groupés autour
de l'Association „Prométhée“**

**(Azerbaïdjan, Don, Géorgie, Idel-Ural, Ingrie, Komi, Crimée, Kouban,
Caucase du Nord, Ukraine, Kalmouks, Turkestan).**

« Prométhée » est une association autour de laquelle viennent se grouper tous les représentants des organisations nationales — libératrices des peuples asservis de Russie luttant pour leur liberté et leur indépendance nationale.

La réalisation du sublime mot d'ordre de liberté et d'indépendance nationales des peuples, mot d'ordre qui a joué un si grand rôle, voire si décisif dans le développement de la vie politique et pu-

blique de l'Europe occidentale, s'est heurtée dans sa marche triomphante en Orient à l'opposition réactionnaire de la Russie tsariste.

La guerre mondiale et la révolution qui suivit portèrent un coup mortel à l'impérialisme tsariste, ce que voyant, les peuples courbés sous le joug de la Russie résolurent de se libérer de cette « prison des peuples ». Plusieurs d'entre eux réussirent à réaliser définitivement

leur rêve séculaire et à défendre l'indépendance des Etats-nationaux, nés de la lutte avec la Russie. Mais les autres peuples groupés aujourd'hui autour de l'Association « Prométhée » sont retombés, en dépit de leurs efforts et du sang versé pour leur indépendance, dans les mains tyranniques de cette même Russie qui de nos jours porte le nom d'« Union soviétique ».

Parmi les causes ayant contribué à cet échec, l'une d'elles, d'une importance capitale, pour ne pas dire fatale réside en ce que les peuples asservis de Russie ne sûrent point préparer d'avance un terrain favorable à une coordination d'efforts et de forces. De ce fait, au moment historique et décisif, ils ne pûrent disposer, dans la mesure qui convenait, des liens contractuels, ni des accords politiques ni des organismes susceptibles de les unir dans la lutte révolutionnaire-libératrice.

Cette erreur du passé doit être corrigée à tout prix.

Le développement progressif des facteurs objectifs en activité de l'histoire mondiale prépare à la Russie gouvernée aujourd'hui par la dictature communiste, une fin semblable à celui que le sort réserva à la Russie tsariste. La « prison des peuples » communiste ne saurait résister à l'offensive en commun de dizaines de millions d'individus assoiffés de liberté. Et c'est dans le but de mettre à profit ce moment décisif qui approche que les organisations nationales qui dirigent la lutte libératrice des peuples asservis par la Russie communiste ont décidé de préparer, dès maintenant et d'un commun accord, leurs activités futures.

C'est dans cette intention que l'association « Prométhée » qui s'est donnée pour tâche de coordonner et d'unir toutes les forces en vue de la lutte libératrice des peuples asservis de Russie,

commence à organiser son activité politique afin de pouvoir prêter son appui aux organisations alliées pour la création des organes nécessaires de lutte en commun pour la liberté et l'indépendance des peuples.

Il est certain que pour les organisations alliées, représentées dans l'Association « Prométhée », puissent mener à bonne fin cette lutte, l'unité de vues et une idéologie nettement exprimée sont nécessaires. De la même manière des éléments de tactique bien déterminés sont indispensables.

Partant de ces principes, l'Association « Prométhée » estime nécessaire de formuler les principes fondamentaux de son idéologie sous la forme suivante :

1° Les peuples asservis de Russie ont le même droit au libre développement de leur propre étatisme souverain que les peuples qui au cours de la lutte pour leur existence indépendante se sont affranchis du joug étranger.

2° Seuls les peuples indépendants qui organisent par eux-mêmes leur vie culturelle et sociale sur des bases d'étatisme souverain, peuvent librement s'efforcer de créer à l'avenir une union fraternelle d'Etats tendant au bien de l'humanité tout entière.

3° Un régime semblable au pouvoir tsariste et communiste est pour les peuples asservis de Russie non seulement un pouvoir étranger, une force étrangère qui occupe leur territoire mais encore leur ennemi idéologique qui en usurpateur met obstacle à leur vie nationale, empêche despotiquement leur libre développement grâce à un système de terreur, un pouvoir qui repousse toute souveraineté du peuple et qui supprime dans ses racines toute idée de démocratie. Les peuples qui luttent avec la dernière énergie contre un tel pouvoir défendent non seulement leurs droits nationaux mais aussi les grands progrès

réalisés par la civilisation mondiale, les principes de la culture et de la liberté humaine.

4° Seul un pouvoir qui traite d'égal à égal devant la loi avec tous les citoyens sans exception, qui repousse toute dictature de classe, de groupe ou de parti et qui garantit le libre développement des forces publiques de la population dans tous les domaines de la vie nationale a le droit de s'appeler pouvoir du peuple.

5° Les peuples représentés au sein de « Prométhée » travaillent à la création d'Etats nationaux souverains sous forme de républiques démocratiques basées sur les principes de la plus large liberté nationale.

6° Ces Etats nationaux, démocratiques par leur régime, sont tenus d'appliquer dans la vie les diverses réformes d'un caractère radical, dans l'intérêt des masses travailleuses, aussi bien dans le domaine agraire, industriel, financier et commercial, que dans le domaine social-législatif dans les limites imposées par le caractère et le degré de développement des rapports économiques de chacun de ces Etats.

7° Dans le domaine des relations internationales, l'Association « Prométhée » s'appuie sur la solidarité des peuples souverains acceptant pleinement l'idée de collaboration et de paix générale que représente la Société des Nations et à laquelle « Prométhée » désire un succès décisif.

II.

L'Association « Prométhée » constituant par elle-même un front de peuples unis par la communauté d'une situation nationale, d'idéologie et de tâches libératrices, aussi bien que par l'existence d'un ennemi commun, estime nécessaire d'adopter les points de tactique suivants :

1° Toutes les sections nationales et leurs délégués politiques qui sont représentés dans l'Association « Prométhée » doivent, par tous les moyens en leur pouvoir, développer et étendre les principes idéologiques susmentionnés en même temps que les propager parmi la nouvelle génération qui prend part à la lutte.

Dans tous leurs actes ils doivent tout particulièrement souligner la communauté d'intérêts de tous les peuples asservis de Russie, solidaires dans la lutte qu'ils soutiennent pour leur indépendance nationale. Tout en donnant une signification particulière à la conservation et à l'utilisation des traditions de la lutte nationale de chaque peuple individuellement, chaque section nationale selon ses possibilités, les conditions de lieu et de temps, ne doit pas perdre de vue, en même temps que la défense de sa cause nationale la défense des intérêts du front commun de tous les peuples asservis de Russie. Dans toutes leurs manifestations publiques, les sections nationales doivent éviter les questions litigieuses, susceptibles de susciter des polémiques indésirables entre elles.

2° Dans le but de recruter des amis, en Occident comme en Orient et d'acquiescer des sympathies sur le front commun de « Prométhée » dans tous les pays civilisés, l'Association « Prométhée » accorde une attention toute particulière : a) à la propagande dans la presse mondiale ; b) à tout travail devant les sociétés et groupements internationaux ; c) à la création d'Associations mixtes susceptibles de faciliter l'union plus intime du front des peuples asservis de Russie.

3° Dans le but d'arriver à la stabilisation générale de la connaissance réciproque de la collaboration idéalopolitique et au rapprochement des peuples

asservis de Russie, l'Association « Prométhée » publie des brochures, des travaux spéciaux et des organes de presse ; elle organise également des conférences publiques, des débats, des meetings et des réunions académiques.

4° Dans le but de consolider les liens de solidarité entre les peuples asservis de Russie, les représentants des organi-

sations nationales faisant partie de l'Association « Prométhée » contribuent par tous les moyens dont ils disposent à la publication des actes et travaux des dites organisations dans lesquels ils déclarent leur inébranlable volonté de poursuivre la lutte jusqu'au bout, selon la formule « Tous pour un et un pour tous ».

* * *

La cour fédérale dans le Pacte Caucasiens

J'ai déjà eu l'occasion de relever l'importance de plus en plus considérable que prend dans le droit public moderne le problème de la répartition des compétences. Ce problème surgit actuellement partout et domine les autres : qu'il s'agisse de l'ordre juridique interne ou de l'ordre international, de l'ordre politique ou de l'ordre économique, enfin des affaires temporelles ou des affaires religieuses, partout la question de la distribution des compétences se pose avec acuité et demande une solution prompte et satisfaisante en même temps. Si l'on temporise, si l'on hésite à la résoudre dans le sens dicté par le bon sens et l'intérêt bien compris, c'est la porte ouverte aux conflits interminables, comme celui qui a mis aux prises durant tout le Moyen Age, l'Etat et l'Eglise. Actuellement, nous assistons à un autre conflit non moins douloureux et en tout cas beaucoup plus grave quant à ses conséquences sociales : c'est le conflit entre l'Etat et les organisations économiques, entre l'ordre juridique et l'ordre économique. C'est que

dans la plupart des cas les différents ordres en présence, au lieu de s'entendre en délimitant strictement les domaines d'activité de chacun d'eux et en faisant appel en cas de conflit, à un organe paritaire pour le résoudre, entrent en lutte ouverte pour la prédominance politique. C'est l'Etat, en refusant de se dépouiller de sa domination sur les organisations économiques, qui est la cause de la réaction de ces dernières, s'efforçant de secouer ce joug insupportable. Il serait vain de vouloir prédire l'issue de ce combat social dont nous sommes les témoins oculaires :

Dans l'ordre politico-juridique proprement dit, le problème de la distribution des compétences a reçu une solution qui, sans être parfaite, est susceptible d'éviter le recours à d'autres armes. Dans les fédérations notamment, il existe un organe spécialement chargé de trancher les conflits de compétence entre les différents pouvoirs existants. Ces conflits sont inévitables : si parfaite que soit la répartition des compétences, si nettement que soit tracée la ligne de

démarcation entre les domaines d'activité de ces pouvoirs, les conflits peuvent naître et il serait prudent de régler leur solution.

Celle-ci varie suivant les constitutions. Dans les Confédérations d'Etats, il est rare de trouver un système satisfaisant : les Etats confédérés préconisent bien entendu celui qui garantit le mieux leurs compétences à eux. Pour cela, ils s'efforcent de confier cette tâche complexe, non pas à un organe indépendant, seul capable de donner des décisions impartiales, mais à un organe dépendant d'eux, ou dans la formation duquel ils jouent un rôle décisif. C'est ainsi que dans la plupart des pactes confédéraux, les conflits de compétence sont déferés à l'organe central de la Confédération — Conseil d'Etat ou Diète — qui est, nous le savons, une émanation directe des Etats-Unis. Inutile de dire qu'il est vain de s'attendre à une solution objective de ces conflits de la part d'un organe à constitution si tendancieuse.

Le système de beaucoup le plus préférable se rencontre dans les Etats fédéraux où il existe une Cour fédérale suprême, composée d'un petit nombre de juges — hommes de science et d'une autorité morale hors d'atteinte — compétente de trancher soit les litiges entre l'Etat central et ses membres, soit ceux nés entre ces derniers. La pratique positive varie sur ce point : le premier essai a été fait aux Etats-Unis d'Amérique. Mais la réalisation à la fois la plus hardie et la plus scientifique se trouve dans la Constitution autrichienne de 1920.

Qu'a fait le Pacte Caucasien ? Sur ce point comme sur tant d'autres (il est resté à mi-chemin. Sans doute, il ne s'est pas contenté de la solution défectueuse, consistant à charger de régler les conflits juridiques par excellence, — à un organe politique. Sans doute, il a prévu

la création d'une Cour fédérale. Mais il n'a pas osé aller jusqu'au bout et en faire non seulement un tribunal entre Etats, mais aussi un Tribunal entre Etats et ses ressortissants. Etudions donc cette institution hybride, au double point de vue de son organisation et de sa compétence.

I.

« La Cour fédérale est composée — dit l'alinéa 1 de l'article 13 du Pacte — de douze membres nommés à vie par le Parlement à raison de trois membres pour chacun des Etats confédérés. » La solution de ce texte est critiquable à plusieurs points de vue.

En premier lieu, au point de vue de la nomination des juges par les parlements. Nous ne croyons pas que les parlements soient particulièrement qualifiés pour procéder à cette nomination.

Cela est surtout vrai des futurs parlements caucasiens. Le parlement, assemblée politique de plusieurs centaines de membres, soumise à des influences politiques et souvent à la pure démagogie, ne peut certainement pas faire un judicieux et impartial choix à la Cour, suprême. On risque de voir apparaître à la Cour, au lieu de juristes de valeur et de grande science, des hommes politiques, voire des intrigants, dont le seule mérite serait de jouir de la confiance de leurs parlements. Système détestable, on le voit. Il aurait beaucoup mieux valu qu'un organe plus compétent — le Conseil des Etats par exemple — fût chargé de cette mission importante.

La Cour sera composée, en second lieu, de 12 membres, à raison de trois pour chacun des Etats confédérés. Ici encore la politique prime le droit : la Cour fédérale n'étant pas une assemblée politique, il était parfaitement inutile de maintenir cette égalité de représentation, qui constitue l'erreur la plus

considérable de notre temps. Ce système n'est bon qu'à introduire des discussions politiques et la scission au sein de la Cour suprême. On pourra nous objecter que les différents systèmes juridiques doivent être représentés à la Cour. Mais, précisément il n'y a pas de différence de système juridique ; à noter d'ailleurs, que le même résultat aurait pu être obtenu en fait, par un choix de jurisconsultes appartenant à des Etats différents, sans chercher cette égalité mathématique propre aux organes politiques. Une Cour doit être avant tout, une Cour de justice et non pas une assemblée politique.

Je passe sur une quantité de points de détail — nomination du président, sessions, etc. — sur lesquels le Pacte est muet, car ce qui importe pour nous ce sont les grandes lignes. Notons seulement que le Pacte a eu raison d'assurer aux membres de la Cour une indépendance absolue qui est la garantie la plus précieuse du pouvoir judiciaire dans un Etat civilisé.

II.

La compétence de la Cour fédérale est déterminée par l'alinéa 2 de ce même article 13, ainsi rédigé.

« La Cour fédérale connaît :

de tous différends entre les autorités fédérales et les Etats confédérés et de ceux entre ces derniers. »

Ce texte a une importance capitale, car, sans le dire expressément, il précise la nature juridique de l'institution. Deux constatations d'égale importance doivent être faites :

A) — La Cour fédérale caucasienne est essentiellement une Cour des Etats à l'instar de la Cour permanente de Justice de La Haye. Elle ne peut statuer que sur des litiges entre Etats. Un particulier ne pourrait pas intenter une action devant elle contre la Confédération ou l'un des Etats membres. Il en

résulte, nonobstant le silence du Pacte, que seuls les Etats et la Confédération elle-même peuvent valablement saisir la Cour fédérale, par l'intermédiaire, bien entendu, de leurs organes qualifiés. Aucune autre organisation — tels que les différents bureaux prévus par le Pacte — ne peuvent être parties dans un procès se déroulant devant la Cour.

Une pareille restriction n'est pas pour nous étonner : elle découle directement de la nature particulière de la Confédération d'Etats qui est une association des Etats, beaucoup plus que celle des individus. Ceux-ci disparaissent devant les Etats, seuls organismes actifs. Toute autre est la situation dans l'Etat fédéral où l'élément « individu » joue un rôle presque égal à celui de « l'Etat ». Celui-ci est dépouillé, dans l'Etat fédéral, de sa « majesté » souveraine et apparaît comme une simple collectivité politique inférieure, comme la commune, le département, etc. Il n'y a en conséquence aucune raison pour refuser aux individus de se pourvoir devant la Cour suprême contre les actes illégaux des Etats-membres ; aussi cette solution est admise dans toutes les constitutions fédérales.

L'heure est d'ailleurs proche où l'individu pourra se présenter également devant une Cour internationale. Un nombre de plus en plus grand de juristes de toutes langues préconisent l'extension de cette faculté à la Cour permanente de La Haye. Cette évolution est *a fortiori* concevable dans le cadre plus étroit du Pacte caucasien.

B) — La Cour fédérale caucasienne est, non seulement une Cour des Etats mais c'est une Cour indépendante à la fois des Etats-membres et de la Confédération elle-même. Cela résulte implicitement de l'alinéa 3 de l'article 13 déclarant que « les décisions de la Cour

fédérale obligent les autorités fédérales et les Etats confédérés. » La Cour ne peut donc être considérée comme un organe de la Confédération, étant donné que ses décisions s'imposent à celle-ci avec la même force obligatoire qu'aux Etats confédérés. Le même trait se retrouve dans la constitution autrichienne de 1920. Cette particularité remarquable a conduit quelques juristes (Gierke, Kelsen) à nous présenter une théorie originale du fédéralisme. D'après eux, le fédéralisme est caractérisé par l'existence de plusieurs communautés : dans le Pacte caucasien il y en a trois : les communautés particulières des Etats confédérés ; celle de la Confédération et enfin une communauté plus vaste constituée par la réunion des communautés précédentes. Il en résulte une conséquence très importante : il ne peut plus y avoir de rapports de subordination entre l'ordre de la Confédération et les ordres particuliers des Etats puisqu'ils forment partie intégrante d'un tout plus vaste ; étant juxtaposés, ces ordres sont équivalents et soumis à l'ordre total plus élevé. La Cour fédérale est, dans ce système, l'organe, ni de la Confédération, ni des Etats confédérés, mais de cet ordre total et ainsi s'explique le caractère obligatoire de ses décisions pour tous les ordres partiels.

Je ne puis examiner en détail cette théorie extrêmement originale : elle est très séduisante, car elle est plus con-

forme au génie propre du fédéralisme, qui est l'esprit de collaboration volontaire, d'intégration réciproque, et non pas de domination et de subordination. Malheureusement, les faits se conforment peu à cette observation théorique et on assiste alors à de véritables mutilations du fédéralisme, dont les exemples ne sont pas difficiles à découvrir.

La disposition de l'article 13 du Pacte Caucasien constitue donc un très grand progrès, malgré les déféctuosités relevées plus haut dans l'élection des juges à la Cour et dans son organisation générale. Il faut, en terminant, insister sur le caractère éminemment salubre de cette disposition. La lecture attentive du Pacte fait ressortir, avec évidence, la prépondérance des Etats confédérés sur la Confédération : tant au point de vue de la répartition des compétences et de la révision du Pacte qu'à celui de l'organisation des autorités centrales, la balance penche du côté des Etats confédérés. Il y a un déséquilibre de forces entre la Confédération et les Etats confédérés. Le rôle de la Cour fédérale sera de rompre ce déséquilibre, d'harmoniser les différents pouvoirs en présence, de réaliser la collaboration entre eux, en ayant surtout en vue le bien commun — tâche à la fois considérable et délicate.

M. M.



La famine en Union Soviétique

A en juger par les articles sur les questions agraires du docteur Schiller, attaché à l'ambassade allemande à Moscou, publiés dans le « *Berliner Tageblatt* », la situation de l'économie rurale de la Russie serait dans un état catastrophique. D'après la description qui en est faite dans ce journal, la récolte de 1932 a atteint 70.000.000 de tonnes, c'est-à-dire qu'elle a atteint les normes d'avant guerre ; par contre la population de l'Union a augmenté de 30 millions d'individus au cours de cette période ; cela veut dire que la récolte a baissé dans de grandes proportions.

En ce qui concerne l'élevage, l'on peut dire qu'il est dans un état lamentable. Au cours de ces cinq dernières années, c'est-à-dire de 1928 à 1932 inclus, le nombre de têtes de gros bétail qui était de 70.500.000 a passé à 29.200.000 ; le nombre de moutons qui atteignait le chiffre de 133.300.000 n'est plus de nos jours que de 47.000.000. Cette baisse s'explique du fait des épidémies et du manque de nourriture pour les bestiaux ; en réalité elle est due à l'extermination du bétail par les paysans.

A la fin de son exposé, M. Schiller souligne le fait que l'année 1933 sera pour la Russie soviétique une année de famine particulièrement aigüe.

De son côté le « *Berliner Börsen Zeitung* » du 24 juin consacre un article à ces mêmes questions sous le titre « La crise de l'économie rurale soviétique » ; on lit : « la crise de l'économie rurale soviétique commencée en 1932 a pris un caractère exceptionnellement alarmant en

1933. Les difficultés que l'on éprouve pour trouver des produits alimentaires et des vivres en général ne cessent d'augmenter.

Les informations qui nous parviennent de l'Ukraine, de la région de la Volga et du Caucase montrent l'existence d'un état de misère effroyable et de tension exceptionnelle.

Si l'on en juge par les informations venues de l'Ukraine soviétique, la famine règne pour ainsi dire en maître sur tout le territoire. Le gouvernement s'est emparé avec un tel sans-gêne du blé et des autres produits de cette région que la famine qui en est résultée laisse loin derrière elle celle de 1921 et de 1922. Ceux qui en sont le plus atteints, ce sont les paysans de l'Ukraine qui, les premiers, se sont vus dépouiller de tout ce qu'ils possédaient par le Gouvernement et qui après la razzia du début de 1933 ont été obligés de se nourrir de rats, de chiens, de souris, d'herbe, etc. Cette situation a fortement augmenté la mortalité parmi les paysans, surtout parmi les enfants. L'impossibilité de les nourrir oblige les parents à abandonner leurs enfants dans les gares et à émigrer dans d'autres parties de l'Union dans l'espoir de trouver du pain. C'est ainsi que dans la gare de Kharkov, en une seule journée, 150 enfants furent ainsi abandonnés par leurs parents du fait de la famine. Au spectacle de la famine vient s'ajouter une terrible épidémie de typhus qui emporte de nombreuses victimes. La pomme de terre, cet aliment capital dans la vie du paysan est devenue introuvable, un panier de

ces tubercules coûte 60 roubles !...

Dans les villes la situation ne cesse d'empirer et la famine commence aussi à y faire son apparition. La rations de pain diminue de plus en plus. Le Gouvernement vend « librement », au prix dit « commercial », le kilo de pain, à raison de 7 roubles $\frac{1}{2}$ et plus. Or, les ouvriers ne sont payés par ce Gouvernement que 200 roubles au inaximum par mois. De ce fait, les ouvriers ne sont pas en état de se nourrir et c'est ce qui explique la baisse du rendement dans toute l'industrie soviétique.

Il est à remarquer que la presse soviétique s'entête à faire le silence sur cette situation et que non seulement elle se garde d'en parler, mais qu'elle ne cesse de proclamer que la situation du pays est excellente, que les succès succèdent aux succès. Or les « succès du plan quinquennal » se trouvent en réalité en contradiction complète avec l'état de famine, de misère et les difficultés de toute sorte qui règnent sur le territoire de l'U.R.S.S. Cela n'empêche que le commissaire aux affaires étrangères, M. Litvinov, n'a pas soufflé mot dans son discours à la Conférence économique de Londres de la véritable situation économique des soviets qui, nul ne l'ignore, est en état de décomposition sur tout le front.

Cette situation, comme il l'a été dit maintes fois, a pour cause principale la collectivisation rapide des exploitations agricoles. L'on sait que Staline a déclaré, non sans quelque fierté que du fait du plan quinquennal 220.000 kolkhoz et 5.000 sovkhoz (soit les 61 % de l'économie rurale) ont été créés, mais nonobstant ce succès, Staline dans son for intérieur n'est pas sans s'apercevoir où l'ont conduit ses expériences sur l'économie soviétique.

Les résultats négatifs de la politique de collectivisation de Staline pouvaient

déjà être observés au cours des années 1929-1930, mais ces erreurs pouvaient, à l'époque, être atténuées par une récolte relativement bonne et une crise semblable à celle que l'on constate de nos jours ne menaçait point le pays ».

Parlant de la récolte de cette année ledit journal écrit : « Il serait difficile de se prononcer sur la récolte de cette année en se basant sur les seules informations de la presse soviétique : le stockage de la récolte ne commence que le 1^{er} juillet, mais l'on peut d'ores et déjà dire qu'en dépit d'un temps favorable, la récolte sera déficitaire attendu que la préparation de la terre a été négligée. On peut déjà s'en faire une idée par les différents décrets draconiens que les soviets viennent d'édicter au sujet de la livraison de la récolte.

Le nouveau décret de M. M. Staline et Molotov mérite une attention toute spéciale, car il montre que les deux leaders bolcheviks estiment que la récolte sera défavorable, aussi menacent-ils les paysans de sévères punitions, exigeant d'eux la livraison immédiate des grains et leur défendant de les vendre à quiconque. Ledit décret stipule les différents moyens de vente des grains : il en défend notamment la vente en Asie Centrale et dans les républiques de Transcaucasie à partir du 25 juin. En Ukraine, en Crimée, dans la république des Tatars et dans certaines régions du Kazakhstan la vente des grains est interdite à partir du 1^{er} août.

La livraison des céréales de cette année doit prendre fin dans la première quinzaine de novembre, alors que l'an dernier, au début de décembre, 85% de la récolte avait été livrée. »

Les informations reçues par la presse européenne de ses correspondants de Moscou au sujet de la famine qui règne au pays des soviets, sont de jour en jour plus poignantes. Des cas d'antropo-

phagie ont été constatés. C'est surtout dans les régions de famine, en Ukraine, en Crimée, au Caucase et dans la Basse Voïga que le cannibalisme a pris des proportions effrayantes. L'on peut constater l'étendue du fléau par les échantillons de « pain » vendu par les institutions soviétiques elles-mêmes à la population et exposés actuellement à Berlin, Belle Alliance Platz N° 6. Dans une salle de cette exposition, sous le titre « La famine en U. R. S. S. » sont exposés, en plus du « pain » soviétique, des herbes, des ajones et des roseaux employés comme nourriture par la population affamée, de nombreux documents et photographies prises au pays des soviets. Une visite à cette exposition laisse sur le public une impression particulièrement pénible. Et l'on songe malgré soi que les habitants à demi-sauvages des forêts tropicales d'Afrique sont de beaucoup plus heureux que les citoyens du paradis soviétique.

Il est certain que ces Hottentots, ces Buchmènes et autres populations à demi-sauvages de l'Afrique sont suffisamment rassasiés après avoir dévoré les chiens, les chats et les rats sans avoir besoin de recourir à la chair de leurs enfants.

Les soviets ont beau considérer les autres peuples comme arriérés, voire même sauvages, appelés à disparaître, il n'en est pas moins certain que les photographies documentaires prises au paradis soviétique et exposées à Berlin, témoignent d'un tout autre état de choses. Le territoire soviétique offre de nos jours l'aspect d'un pays de famine et de misère, un foyer d'épidémies contagieuses.

D'après le journal finlandais « *Wiborgs Rhyeter* » N° 138, la famine est si grande que le Gouvernement soviétique a dû fermer les hôpitaux vu l'impossibilité de trouver des produits alimen-

taires aussi bien pour les malades que pour les personnel médical. De pareils faits sont relevés non seulement dans les bourgades, mais encore dans de grands centres comme Kharkov.

Le 19 juin dernier le journal suédois « *Svenska Landsbygden* » de Stockholm publiait un long article basé sur la lecture de 56 journaux soviétiques. De cette analyse il ressort que des populations entières sont en proie à la famine, que les habitants excédés se soulèvent et mettent à sac les magasins de l'Etat. A Odessa les forces de la tchéka tirèrent sur la foule, le 18 juin la fusillade fit 51 victimes.

D'après une information reçu de Moscou et publiée dans l'« *Observatore Romano* », organe officiel du Vatican du 2 juin 1933, des tendances de plus en plus vives à l'insurrection se manifestent. C'est ainsi, écrit ce journal, que le fameux magasin « Torgsin » à Moscou, dans le voisinage des casernes de l'armée rouge, où l'on ne pouvait acheter que contre des valeurs étrangères, a été assiégé par une foule affamée de 300 personnes principalement des ouvriers, des femmes et des enfants. Armée de haches, cette foule saccagea les vitrines du magasin et eut le temps de se disperser avant l'arrivée des troupes de la tchéka.

Des proclamations collées sur les maisons, dans certains quartiers de la ville, engageaient les habitants à se soulever.

Ce même journal signale que les ouvriers de la fabrique des tracteurs de Nijni-Novgorod n'ayant point reçu leurs salaires depuis trois mois, sabotèrent la plupart des machines et causèrent des dégâts à l'installation même de la fabrique. Les troupes envoyées sur les lieux et des détachements du Guépéou durent engager une véritable lutte contre les émeutiers qui s'étaient barricadés dans la fabrique. Au cours de

cette lutte, les ouvriers affamés perdirent jusqu'à 300 des leurs. S'étant emparée de l'usine, les agents de la tchéka opérèrent de nombreuses arrestations d'ouvriers qui furent ensuite envoyés aux travaux forcés.

De son côté le journal allemand « *Der Jungdeutsche* » du 2 juillet 1933, dans un article intitulé « Les traces de Moscou » examine la question de la lutte des nationalités de l'Union pour leur indépendance ; on lit :

« Moscou qui n'ignore point les préparatifs de l'Angleterre par le canal japonais en Extrême Orient, préparatifs dirigés contre les soviets, s'inquiète en même temps du mouvement national libérateur, tout particulièrement en Ukraine et au Caucase ».

Il est clair que la famine qui règne en ce moment en Union soviétique ne peut qu'ébranler l'édifice soviétique et détruire la confiance et le respect du peuple envers le Gouvernement. La haine générale et l'hostilité manifeste dirigée contre le Gouvernement actuel sont particulièrement grandes parmi les peuples asservis de l'Union qui ne voient d'autre salut que dans la séparation d'avec les soviets.

Des centaines de nouveaux émigrés d'Azerbaïdjan fuyant la faim et la misère, arrivés récemment en Perse et en Turquie, racontent que la lutte pour la libération du pays du joug communiste et pour son indépendance, a repris en Azerbaïdjan avec une nouvelle force. Une lutte semblable se poursuit, non sans succès en Ukraine, au Turkestan et dans d'autres républiques soviétiques. La presse soviétique elle-même qui hier encore manifestait quelque inquiétude au sujet du développement du nationalisme au Turkestan n'est pas moins alarmée aujourd'hui des proportions que

prend le mouvement *séparatiste* en Ukraine. D'incessantes et pressantes demandes de secours contre la lutte engagée par Moscou contre le nationalisme ukrainien ou, pour se servir de l'expression employée par la presse soviétique, « contre le développement du chauvinisme en Ukraine » sont adressées au Gouvernement central.

Dans les comptes rendus des travaux du Congrès du parti communiste ukrainien qui s'est ouvert à Kharkov le 1^{er} juin dernier, figure un discours de Postychev, l'envoyé de Staline, dans lequel l'orateur constate le développement du chauvinisme et du nationalisme ukrainiens ; il ne cache pas au parti que les nationalistes ukrainiens se sont saisis de postes importants où ils agissent à l'encontre des ordres du Gouvernement et où ils ont une politique nettement nationaliste. C'est ainsi dit-il que les nationalistes ont pris en main toutes les affaires culturelles et qu'ils s'efforcent de séparer l'Ukraine de la Russie. Postychev déclare même, non sans amertume que parmi les communistes ukrainiens des groupes se sont formés dans le but de mener une propagande contre la « politique nationale léniniste » et contre les soviets. Ces groupes travaillent en parfait accord avec les nationalistes et les partisans de la séparation de l'Ukraine d'avec la Russie.

De cet ensemble d'informations il ressort que partout sur le territoire soviétique règne la famine et un mécontentement général ; que les populations voisines d'autres Etats, fuient le territoire soviétique, que le mouvement national dans les républiques non-russes, prend des proportions de jour en jour plus grandes. Partout on observe le chaos, la décomposition, le gâchis.

H. M.

Le pétrole

Coup porté à l'industrie du naphte soviétique

(L'Angleterre et l'Amérique refusent d'acheter le naphte soviétique).

Le correspondant du *Daily Telegraph*, d'ordinaire bien informé, annonce qu'un coup sensible vient d'être porté aux espoirs du pouvoir soviétique quant aux crédits et versements immédiats qu'il comptait recevoir de la vente du naphte aux trusts anglais et américains. Ces revenus étaient de toute nécessité pour la trésorerie soviétique, attendu que le naphte est la seule garantie que le pouvoir soviétique pouvait proposer à ses créiteurs. La famine dans le pays ne permet point d'exporter la moindre quantité de produits alimentaires et quant à l'exportation du bois soviétique, elle est fortement limitée dans certains pays. C'est ce qui explique pourquoi ce nouveau coup a suscité à Moscou une si grande déception.

Le groupe Shell a définitivement décidé de ne traiter aucune affaire de naphte soit directement, ni indirectement par des intermédiaires avec les Soviets. La « Standart Oil » a interrompu les pourparlers secrets, engagés depuis quelque temps avec les représentants soviétiques, sans qu'aucun accord n'ait été signé.

Ledit correspondant ajoute que la décision du groupe *Shell* n'a surpris personne si l'on se rappelle qu'à la conférence mondiale du naphte, en mai 1932, le principal délégué de la *Shell*, M. Kessler finit par conclure qu'il est inutile de chercher un accord quelconque avec les Soviets. Ses collègues américains cependant, ne désespérèrent point et ils continuèrent leurs efforts dans ce sens jusqu'à ce que, eux aussi ne se soient rendus à l'évidence et qu'ils n'aient com-

pris l'impossibilité de s'entendre avec Moscou.

La conférence de New-York n'ayant apporté aucune solution d'accord avec la Russie soviétique a cependant donné quelques résultats positifs ; elle a en effet établi des liens plus étroits entre les groupes anglais et américains tout en écartant la défiance qui existait entre ces groupes sur la question des achats du naphte soviétique.

Les Américains ont maintenant reconnu que la *Shell* et l'Anglo-Persian Oil étaient mieux informées en ce qui concerne les affaires du naphte soviétique. Désormais les agents soviétiques ne pourront plus utiliser les groupes américains contre les groupes anglais et inversement. Les uns et les autres en retireront tout profit.

De ce fait, les bolcheviks perdent cinq millions de livres sterl. par an. C'est du moins l'estimation faite par les experts, du fait de la décision prise par la *Shell* et la *Standart Oil*. Déjà l'année dernière, l'exportation du naphte soviétique est tombée de 20%, dans le même temps que les revenus provenant de la vente des produits du naphte soviétique baissaient de 35%. Le pouvoir soviétique a subi de grandes pertes en Angleterre, en Afrique du Sud, en Chine et dans toute une série de marchés mondiaux.

Les milieux pétroliers anglais déclarent qu'au cours de ces derniers six ou sept mois, l'industrie du naphte soviétique a subi un échec. La presse soviétique reconnaît que l'extraction du naphte subit un retard de 40% sur le

plan primitif. Les bolcheviks sont à ce point alarmés par ce fait qu'ils prennent des mesures exceptionnelles dans le but d'améliorer la situation et qu'ils vont jusqu'à libérer de prison les spécialistes en naphte pour les envoyer en toute hâte dans les régions pétrolières.

Les Américains, amis des bolcheviks

affirment que le conflit entre la Standard Oil et le pouvoir soviétique ne saurait influencer les négociations en cours entre l'U. R. S. et l'Amérique sur la question de la reconnaissance. Il n'en est pas moins certain que cette suture porte sérieusement atteinte au crédit soviétique en Amérique.

Compagnie française des pétroles

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la dernière assemblée générale, M. Ernest Mercier, président du Conseil d'administration, a fourni d'intéressantes précisions sur l'évolution des méthodes d'exploitation dans l'industrie pétrolifère ainsi que sur les conséquences qui en découlent pour la Compagnie Française des Pétroles.

Il a notamment indiqué que la généralisation des procédés scientifiques de prospection géophysique avait permis un abaissement très important des dépenses de production, allégées, au surplus par la compression systématique des frais généraux.

La technique du raffinage, de son côté, a été intégralement renouvée par l'emploi des appareils de chauffage tubulaires, dits pipe stills, par les appareils de cracking ainsi que par les perfectionnements apportés aux opérations de prédistillation, stabilisation, rectification, etc...

C'est un incontestable avantage pour la Compagnie Française des Pétroles d'avoir pu prendre pied dans l'industrie du pétrole au moment où la marche du progrès technique oblige cette dernière à transformer son outillage : les entre-

prises anciennes y perdent, en effet, au moins partiellement, le privilège qu'elles pouvaient avoir acquis de travailler avec des installations déjà largement amorties.

On sait, d'autre part, qu'en dehors de sommes relativement faibles consacrées à des recherches dont certaines paraissent intéressantes, la Compagnie Française des Pétroles a investi toutes ses ressources, d'une part, dans l'Irak Pétroleum Co et ses filiales, d'autre part, dans la Compagnie Française de Raffinage :

« Or, a déclaré M. Ernest Mercier, même aux conditions économiques actuelles, qu'on peut considérer comme extraordinairement mauvaises, le pétrole brut que nous livrera l'Irak Pétroleum aux ports de Tripoli et de Haïffa, nous laissera encore une marge appréciable de bénéfice à cause de prix de revient remarquablement bas d'Irak Pétroleum, compte tenu de toutes ses dépenses, de ses redevances, des frais de transport, ainsi que des charges d'intérêt et d'amortissement de tous ses investissements depuis l'origine, et compte tenu également, de toutes les immobilisations de sa filiale, la Mediteranean Pipelines. »

Aph.

Revue de la presse

Le renforcement de la dictature

Le journal « *Kelnsche Zeitung* » publie un long article de son correspondant de Moscou, M. Arthur Juste dans lequel se trouvent d'intéressants détails sur la reconstruction en voie d'exécution de l'appareil punitif. Les grandes lignes de cette reconstruction consistent en l'établissement d'une dictature personnelle et sans limite de M. Staline dans tous les domaines de la vie publique.

L'auteur de l'article, M. Juste, accorde une grande importance au décret du 20 juin qui introduit le pouvoir d'un procureur général pour toute l'Union soviétique. Des droits exceptionnels sont accordés à ce procureur général : il peut ouvrir un procès devant un tribunal d'une des républiques de l'Union, s'immiscer dans une affaire, procès ou instruction en cours sur un point quelconque du territoire et doit diriger l'activité de toute la haute magistrature soviétique. Mais le point capital du décret, celui en vertu duquel les fonctions de procureur général ont été créées est le suivant : *sont soumis à l'autorité du procureur général l'institution du Guépéou, la milice ou police, les sections des recherches criminelles et la mise à exécution des condamnations.* Cela veut dire que tout l'appareil punitif de la Russie soviétique est en voie de reconstruction. Jusqu'à ce jour un pouvoir extraordinaire était accordé au Guépéou. Cette institution était en quelque sorte un Etat dans l'Etat, ayant sa propre armée. C'est cette institution qui avait charge de veiller à la « légalité révolutionnaire », qui suscitait les procès et prononçait les verdicts. Du Guépéou dépendait de remettre les affaires déjà

instruites aux institutions judiciaires. Depuis le procès de Chahtinsk, le Guépéou se mêlait de la vie économique du pays. Il arrivait souvent que la lutte entreprise contre les saboteurs paralysait complètement tout un ensemble de forces productrices du fait même de l'arrestation des spécialistes. Dans la lutte contre l'opposition trotskiste et contre les dissidents du parti communiste, Staline lança le Guépéou. Tous les condamnés par les tribunaux de l'Union sont remis aux mains du Guépéou dont le chiffre des détenus s'élève déjà à plus de 100.000. C'est pourquoi il a la possibilité de construire des fabriques, d'entretenir les kolkhoz, d'entreprendre de grands travaux.

Comme on le voit le Guépéou devint peu à peu la charpente de la république soviétique. Relevant en principe du présidium du Comité central exécutif, le Guépéou en réalité n'avait de comptes à rendre qu'au politbureau.

Après la mort de Dzerjinski, le poste de directeur de la police politique d'Etat (Guépéou) fut confié à Menjinski, mais en réalité ce fut Yagoda. le sous-directeur qui en remplit les fonctions. Cependant dans les rangs de l'appareil du parti existait depuis longtemps une hostilité réelle contre ce dernier, aussi au cours de l'été de 1931, sous la pression de ces éléments hostiles un certain Akoulov fut appelé à remplacer Yagoda, mais ce dernier ne devait pas tarder à reprendre sa revanche. Akoulov fut relevé de ses fonctions et envoyé en disgrâce en Ukraine où il occupa un poste secondaire dans le parti communiste.

Le dernier décret instituant un pro-

cureur général pour toute l'Union ramène Akoulov au pouvoir et consacre la victoire des éléments favorables à ce dernier. De ce fait Akoulov, de par ses fonctions de procureur général de l'U. R. S. S. est désormais le chef direct de Menjinski et de Yagoda.

* * *

Au temps de Lénine, deux éléments hostiles s'étaient dressés au sein du régime soviétique : dans l'appareil du parti d'une part et dans l'appareil d'Etat d'autre part. Au sein du parti communiste, la lutte se déroulait entre ceux qui constituaient « l'appareil » proprement dit et la masse du parti. Avec l'appui de ceux qui constituaient ledit appareil, Staline commença par soumettre le parti et, toujours avec cet appareil, a absorbé l'appareil d'Etat. C'est ainsi que le dictateur de l'appareil du parti, Staline, se trouva être dictateur de la Russie.

Mais à son côté se trouvait le Guépéou : il est vrai que cette institution était sous sa dépendance ; cependant, jouissant d'une certaine autonomie elle formait un organisme très fermé. Les derniers échecs du Guépéou tels que les procès inventés par cette institution avec « aveux » des inculpés, notamment le procès des Anglais qui fit disparaître les illusions dernières sur la justice soviétique non seulement en Union soviétique, mais aussi à l'étranger, incitèrent Staline à restreindre l'influence du Guépéou. Cette résolution permit en même temps de renforcer sa situation. La création d'un poste de procureur général de l'Union met le Guépéou sous la complète dépendance de Staline, au même titre que les autres organismes dont rien désormais ne le diffère. C'est ainsi que prend fin le rôle tout spécial du Guépéou.

Le chaos soviétique. La famine en Russie.

Le « *Daily Telegraph* » publie un article de son correspondant de Moscou signalant l'état chaotique de la récolte des céréales en Ukraine, plus spécialement dans l'arrondissement d'Odessa et dans le Nord du Caucase.

Ledit journal cite également un article de Vaichinski, paru dans la « *Pravda* », duquel il ressort que les autorités soviétiques se trouvent dans l'obligation de recourir à des mesures coercitives pour la rentrée des récoltes.

D'après ledit correspondant, la situation de la récolte en U. R. S. S. est catastrophique. Partout on observe un gâchis inénarrable. En Sibérie, les opérations de stockage sont devenues impossibles du fait que 300 puissantes machines ont été envoyées sans carburateurs.

A ces communiqués, le journal anglais consacre un article de fond, sous le titre « Le spectre de la faim en Russie ». Le fait que ledit correspondant emprunte ses informations à des sources soviétiques suffit pour rendre véridiques lesdites informations.

Evidemment, ajoute ce journal, la lecture de ces faits ne peut qu'être désagréable à des hommes tels que Bernard Shaw qui prétendent que tout va bien en U. R. S. S. Le monde ne peut rien sans doute, à cet état de choses, mais que tout au moins l'on ne vienne point dire que le peuple russe est heureux sous le régime communiste.

* * *

De son côté le « *Quotidien* » de Paris, sous la plume de Victor Samare consacre un long article à la famine en Russie. L'auteur signale qu'à la différence de l'année catastrophique de 1921, la

famine actuelle est le résultat, non de la sécheresse ou d'autres éléments déchainés, mais bien du plan quinquennal.

La récolte des céréales en U. R. S. S. a baissé par rapport à l'année 1913 de 11 millions de tonnes, dans le temps même où la population actuelle de l'Union a passé de 139 millions 700.000 à 165 millions. Et c'est dans ces condi-

tions que les bolcheviks estiment pouvoir exporter le blé de Russie. Tout récemment encore, M. Litvinov, se trouvant à Londres demandait une augmentation du contingent de blé à exporter de Russie. Contre le peuple russe affamé, le pouvoir soviétique lutte au moyen de mesures policières et par la terreur.

CHRONIQUE

La famine en Ukraine

La famine en Ukraine sévit de plus en plus et prend les proportions d'une véritable catastrophe. Ainsi le *New-York American* publie dans son numéro du 4.VI.33 l'article de G. Johns qui vient de faire un voyage en U. R. S. S. Ce journaliste qui était secrétaire du ministre de la guerre dans le cabinet de Lloyd George a été frappé à Moscou par la vue des Ukrainiens qui arrivaient à la capitale en quête de pain.

G. Johns alla spécialement en Ukraine pour y étudier la situation sur place — il put constater lui même les horreurs de la famine, l'épuisement de la population et de nombreux cas de décès par inanition.

Le correspondant Donald Day attire l'attention (*Daily News* du 3.VI.33) sur le fait que si en 1922, 5.500.000 personnes périrent des suites de la famine sur l'étendue de toute l'Union, le même sort attend la même quantité en Ukraine seulement.

Ce même journaliste s'arrête sur le travail forcé dans les kolkhoz qui revêt les formes de tortures médiévales. Ainsi dans beaucoup de kolkhoz ce sont les hommes qui assument les fonctions du bétail, faute de ce dernier et traînent

eux-mêmes les charrues. En guise de salaire ces forçats sont nourris d'une méchante soupe. Autrefois, termine le journaliste, c'est l'Ukraine qui produisait 22% de céréales de toute la Russie et aujourd'hui elle est livrée aux affres de la mort.

De tous les côtés les nouvelles arrivant de l'Ukraine sont terribles : une livre de pain coûte des prix exorbitants et de longues théories de gens exténués stationnent des heures entières pour avoir une maigre ration. L'épuisement et l'inanition ont préparé un bon terrain pour la fièvre typhoïde qui ravage la population. Les tableaux de 1922 se repètent : de nombreux cadavres gisent dans les rues où ils sont ramassés par la milice et enterrés dans les fosses communes.

La presse soviétique consacre de nombreux articles au problème du stockage de la future récolte qui devrait être entièrement livrée au gouvernement soviétique. Ainsi dans son numéro du 10.6 *Tchervona Comouna* écrit : qu'il faudrait « organiser les masses travailleuses des kolkhoz en vue de préserver la récolte contre les éléments pétliuriens et koulakistes.

La population affamée, se jetant sou-

vent sur les légumes et les céréales à la recherche de la nourriture, est considérée par le gouvernement comme commettant un délit du pillage. Le « *Khar-kivky prolétar* » parti communiste d'Ukraine a voté une notion signalant que dans certaines régions (Kozeltchany. Velikobrodsk) les champs des céréales, appartenant aux kolkhoz et sovkhoz, ont été endommagés et y voit « une activité contre-révolutionnaire ».

Résolution de l'Union Démocratique Ukrainienne (U. N. D. O.) en Pologne

Le comité directeur de l'Union Démocratique Ukrainienne — ce parti ukrainien le plus important de Galicie Orientale — a pris au cours d'une réunion consacrée à la situation en Ukraine la résolution suivante : « En 1920 le pouvoir bolchévique de Moscou écrasa à main armée toutes les tentatives de libération du peuple ukrainien et annexa à l'Etat soviétique le territoire ukrainien, situé de part et d'autre du Dnieper. La population de l'Ukraine n'a pas cessé de résister à l'occupation moscovite et continue dans des conditions terribles une lutte acharnée pour sa libération. Mais le pouvoir bolchevique emploie des moyens inhumains pour briser la résistance du peuple ukrainien. Il a anéanti les institutions scientifiques ukrainiennes et il étouffe le développement culturel du pays. Il épuise par la terreur les leaders aussi bien que la population. Et enfin les Soviets exploitent l'Ukraine dans les proportions telles que ce pays riche jadis est condamné à mourir de faim. »

« Aussi prenant en considération tous ces points, l'Union Démocratique Ukrainienne proteste contre l'occupation moscovite de l'Ukraine et appelle la société ukrainienne en Pologne de lutter contre les agences locales du communisme mo-

scoutaire qui est l'ennemi le plus acharné de l'existence de la nation ukrainienne. »

Un ami de l'Ukraine

Dans une des salles du Palais de la Mutualité le Prince Louis de Bourbon a fait une très intéressante et spirituelle conférence consacrée à la « paix vesicante ». Tout en appelant l'Europe au réveil le Prince a insisté sur le rôle de la France dans la sauvegarde de l'ordre et sur la nécessité de créer une barrière contre les dangers de l'Asie. L'orateur a souligné avec beaucoup de vigueur l'importance du problème de l'indépendance de l'Ukraine, car le rôle historique de ce pays est d'être rempart de l'Europe contre l'envahisseur asiatique.

Au Cercle d'Etudes Ukrainiennes.

L'activité du Cercle avant les vacances s'est terminée par une réunion publique organisée par un de ses comités, le comité géographique de « Boplan ». Le président de ce comité, le général Henrys a prononcé une allocation pleine de sympathie pour l'Ukraine et son indépendance. Le général a souligné la nécessité pour la France de connaître ce problème d'une si grande importance.

Le premier conférencier M. Michel Chaudun a donné avec beaucoup de précision et d'élégance l'historique des différents voyages en Ukraine. Commencant par l'époque de la domination tartare, l'orateur parla de Plano Carpini, qui en faisant un périlleux voyage chez le Khan, passa par Kiev et toute l'Ukraine, ensuite il évoqua le patron du Comité, — Levasseur de Boplan, ingénieur français qui au XVII^{ème} siècle étudia la vie des cosaques zaporogues et publia un livre réédité de nombreuses fois en France et ailleurs.

La seconde conférence touchait à la vie actuelle de l'Ukraine. C'est Made-

moiselle Suzanne Bertillon qui a fait le récit émouvant de son voyage au pays des Soviets. La simplicité et l'extrême sincérité de ses paroles ont produit une très grande impression sur l'auditoire française. Les ukrainiens, géorgiens ou russes présent dans la salle ont été particulièrement émus par ce douloureux récit qui fut, malgré son caractère tragique souvent interrompu par des éclats de rire, tant Mademoiselle Bertillon savait démasquer les différents procédés de la propagande soviétique. Quoique cette conférence ait été surtout consacrée à de petits faits, à des détails de la vie quotidienne en U. R. S. S., les conclusions de l'orateur ont pris un caractère plus général : un si grand pays est incapable de se gouverner, la dissolution de l'Union est une nécessité, qui va d'ailleurs rétablir l'équilibre Européen. A la fin de sa conférence Mlle Bertillon a été chaleureusement applaudie.

Le Cerele d'Etudes a pris une part active dans l'organisation d'une réunion commémorative à la Malmaison en la mémoire de son très regretté membre le comte Girardeau de Sermoise qui mourut il y a juste un an.

Insurrection en Transcaucasie et en Asie Centrale

L'agence « *Krestross* » annonce qu'à Moscou le bruit a couru qu'un soulèvement des paysans s'était produit en Géorgie et en Azerbaïdjan. Ces troubles, sont en liaison avec les opérations du stockage des céréales. D'après ces in-

formations, aux détachements du Guépéou opérant dans les régions troublées de Tiflis, Bakou, Gandja, Koutaïs etc., seraient venus se joindre des détachements spéciaux de communistes militarisés afin de prêter leur appui à ces derniers.

Ces informations ont reçu confirmation dans les déclarations faites par Krinitzki aux membres du Conseil des Commissaires de l'Union. Krinitzki aurait en effet rejeté la faute de ces troubles sur les chefs des sections politiques qui ignorant complètement les conditions de vie des paysans de Transcaucasie, auraient outrepassé les droits afférant à leurs fonctions, au cours des opérations de stockage.

D'autre part, cette même agence annonce que le 12 juin une soirée commémorative a été organisée à Moscou par l'Académie d'aviation militaire, en souvenir des aviateurs soviétiques de la circonscription militaire d'Asie Centrale, Nikolaev et Svietlov, tombés au cours d'une reconnaissance contre des bandes de « bandits blancs ». Au mois de juillet, la nouvelle est arrivée à Moscou que des bandes d'insurgés basmatchis bien armés avaient fait leur apparition dans les rayons de Richtan et de Namakgan au Ferghana. Parmi les agents tués on compte deux membres du Comité de rayon, trois directeurs de sovkhoz, le chef de la section politique de la station des machines et tracteurs et 28 agents de l'appareil inférieur des kolkhoz et des sovkhoz.

La Gérante : A. Laizé.

E5114E
1933